



Pôle Développement, services urbains et énergie

**COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Compte-rendu de la réunion du mercredi 8 mars 2017 à 17 h 00**

**Petit Salon de l'Hôtel de Ville.**

**ORDRE DU JOUR**

**Direction Développement, services urbains et énergie**

**Mission Développement durable et solidaire**

1. Subventions à des associations de développement durable au titre de l'année 2017
2. Convention de partenariat avec le CEREMA pour la réalisation d'une étude "l'Arbre dans la Ville"
3. Convention de partenariat entre la Ville de Metz, Unis Cité et GrDF dans le cadre du projet CIVIGAZ"

**Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels**

**Mission Animation, Jardins et Agriculture Urbaine**

4. Projet de ferme maraîchère et pédagogique à Borny
  5. Points divers.
-

---

**Etaient présents, sous la présidence de : Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire**

- Madame Béatrice AGAMENNONE, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Marie Anne ISLER BEGUIN, Conseillère Déléguée, Membre titulaire
- Monsieur Guy CAMBIANICA, Conseiller Délégué, Membre titulaire
- Madame Bérangère THOMAS, Conseillère Municipale, Membre titulaire
- Madame Marilyn MOLINET, Conseillère Déléguée, Membre suppléant
  
- Monsieur Michel KOENIG, Directeur du Pôle Parcs, Jardins & Espaces Naturels
- Monsieur Charles-Yvonnick SOUCAT, Chef de la Mission animation des jardins & agriculture urbaine
- Monsieur Franck ROGOVITZ, Chef de la Mission Développement Durable et Solidaire

**Etait excusé :**

- Monsieur Jacques TRON, Adjoint chargé de Quartiers, Membre suppléant

Monsieur DARBOIS ouvre la séance à 17 h 00 en excusant les membres ne pouvant pas être présents.

**1<sup>er</sup> Point** : Subvention à des associations de développement durable au titre de l'année 2017

M. René DARBOIS indique que l'association Artisans du Monde Metz vient de retirer la demande de subvention qu'elle avait formulée au titre de l'année 2017 dans le cadre de la Conférence Internationale Fair Trade Towns dont une partie doit se dérouler à Metz. En effet, la participation financière sera prise sur le budget QuattroPole alloué à l'ensemble de la manifestation.

Au regard des demandes financières intervenues au titre de l'année 2017, il est proposé de verser :

- 25 000 € à l'Institut Européen d'Ecologie
- 12 000 € à la Société Française d'Ethnopharmacologie
- 10 500 € à Mirabel LNE
- 5 000 € à l'ALEC du Pays Messin
- 

Mme Bérangère THOMAS indique que d'autres associations pourraient être aidées dans le cadre du développement durable et qui sont des acteurs de terrain.

Avis favorable de la commission à la majorité (une abstention : Mme Bérangère THOMAS).

**2<sup>ème</sup> Point** : Convention de partenariat avec le CEREMA pour la réalisation d'une étude "l'Arbre dans la Ville"

Mme Marilyn MOLINET présente le point et ses enjeux pour la Ville dans le cadre de l'adaptation au changement climatique. Elle indique qu'elle travaille sur ce sujet depuis novembre 2015, suite à la parution d'un ouvrage intitulé « Irrespirable », rendant compte de cet enjeu mondial en termes de santé publique (1<sup>ère</sup> cause de mortalité dans le monde et 3<sup>ème</sup> cause de mortalité en France. Une première recherche documentaire a été effectuée en 2016 à

sa demande par le réseau Ritimo. L'étude s'intéressera aux services écosystémiques rendus par les arbres en milieu urbain et aboutira à l'élaboration d'un outil d'aide à la décision pour déterminer les espèces d'arbres les plus adaptées à être plantées en fonction des services rendus qui sont attendus. Le CEREMA réalisera l'étude dans le cadre de son programme de recherches. Metz Métropole s'est également engagée à y participer financièrement.

Le montant total de l'étude est estimé à 40 000 €. La participation financière de la Ville de Metz représenterait 25% soit 10 000 € sur 2 années budgétaires.

Mme Béatrice AGAMENNONE ajoute que Metz sera une zone d'expérimentation dans le cadre de cette étude et que la méthodologie qui sera construite pourra être développée sur le plan national.

M. René DARBOIS rappelle qu'il s'agit d'un travail essentiel, concret et reproductible pour la dépollution des Villes, et qu'il est tout à fait du ressort des actions à mener en matière de développement durable.

Mme MOLINET précise que ses propres recherches en 2015 lui ont permis de s'inspirer d'une étude menée par la Ville de La Haie, en 2008, intitulée " une bouffée d'air pur en ville ". Cependant celle-ci était très incomplète (ne comportant sur une liste d'arbres que des données précises sur l'absorption des polluants et l'émission de COV). Elle a souhaité que l'étude à mener sur la Ville de Metz soit globale et transdisciplinaire. De ce fait, elle a proposé qu'elle comporte de nombreux indicateurs supplémentaires, avec l'objectif de les croiser : quels arbres résisteront au changement climatique, au stress hydrique, lesquels stockeront davantage de carbone, et quels sont ceux qui pourront de surcroît favoriser et améliorer la biodiversité. C'est pourquoi elle s'est rapprochée du CEREMA. Metz Métropole s'est dite intéressée par cette étude et a fait une promesse de subvention en juillet 2016.

Mme Bérandère THOMAS demande quel est le lien avec la Charte de l'Arbre.

M. Michel KOENIG précise que cette étude scientifique et technique constitue une action de continuité avec la Charte de l'Arbre, mais surtout que le fait de disposer d'autant d'indicateurs et de pouvoir les croiser sera un avantage essentiel de cette étude.

Mme Bérandère THOMAS demande si Metz va engager un programme de replantation comme dans d'autres Villes.

M. Michel KOENIG indique que les reboisements engagés par d'autres Villes sont effectués grâce à des financements privés.

Mme Marie Anne ISLER BEGUIN précise que ces reboisements font partie de mesures compensatoires liées à des travaux d'aménagement. Elle propose par ailleurs qu'une journée technique de présentation de l'étude et de ses conclusions soit organisée par l'Institut Européen d'Ecologie en partenariat avec le CEREMA et le Service Développement durable de la Ville de Metz, à l'initiative de ce projet.

Avis favorable de la commission à la majorité (une abstention : Mme Bérandère THOMAS).

**3<sup>ème</sup> Point** : Convention de partenariat entre la Ville de Metz, Unis Cité et GrDF dans le cadre du projet CIVIGAZ

M. René DARBOIS passe la parole à M. Franck ROGOVITZ pour présenter le point. L'action proposée est dédiée à la lutte contre la précarité énergétique qui touche de nombreux habitants aussi bien dans le parc d'habitat social que dans le parc privé.

Un dispositif national a été mis en place afin de mobiliser 5 000 jeunes en service civique pour devenir des ambassadeurs de la transition énergétique. Huit jeunes volontaires de la transition énergétique ont été recrutés à Metz par Unis Cité. Ces volontaires ont été formés par GrDF et l'ALEC du Pays Messin sur la sécurité domestique au niveau des installations gaz et sur les éco-gestes. Ils ont pour objectif de sensibiliser 1 300 messins à leur domicile dans des secteurs prioritaires identifiés par le Service Politique de la Ville et le CCAS de Metz.

Avis favorable de la commission à l'unanimité.

**4<sup>ème</sup> Point** : Projet de ferme maraîchère et pédagogique à Borny

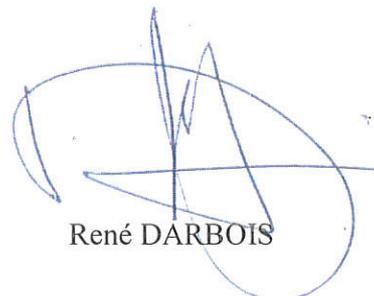
M. Charles-Yvonnick SOUCAT présente le point. Il s'agit de confirmer l'adhésion de la Ville de Metz à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif "la Ferme de Borny". La Ville souscrira 100 parts, soit 2 000 €. Le prévisionnel financier présenté est satisfaisant. Un partenariat avec Metz Pôle Service permettra d'employer au départ 6 ETP en insertion.

L'assemblée générale de création de la SCIC aura lieu le 24 mars ; il y a déjà plus de 110 souscripteurs pour un montant d'environ 15 500 €, le minimum requis étant 18 000 €. La ferme démarrera le 1<sup>er</sup> avril et le magasin de producteur le 1<sup>er</sup> juin 2017.

Avis favorable de la commission à la majorité (une abstention : Mme Béronnière THOMAS).

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur DARBOIS lève la séance à 18 h 10.

Le Président de la Commission :



René DARBOIS